

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 2 juin 2009.

Section du dépôt légal



Index des parutions
par numéro ou
par sujet

Pour être informé de la
publication de Bye-Bye
les microbes,
[abonnez-vous](#)



Table des matières

Éditorial :

[Jouer dehors pendant la belle saison](#)



Article 1 :

[Les piqûres d'aiguille dans la communauté:
quand ça pique, pas de panique!](#)



Article 2 :

[Allez, viens te baigner!](#)



Article 3 :

[Baignade en mauvaise compagnie](#)

La boîte à outils

[Mise en garde sur la publicité internet](#)



Références



Table des matières

Éditorial

Les piqûres d'aiguille dans la communauté: quand ça pique, pas de panique!

Allez, viens te baigner!

Baignade en mauvaise compagnie

Mise en garde sur la publicité internet

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet



Bye-bye les microbes !



Jouer dehors pendant la belle saison

Par Diane Lambert, Direction de santé publique de Laval

Le printemps est bel et bien là, annonçant l'arrivée prochaine de l'été. On s'organise pour jouer dehors et planifier les activités de la saison estivale. La baignade en milieu naturel ou en piscine sera certainement au programme. Les enfants aiment tellement jouer dans l'eau!

À ce propos, on sait que la qualité de l'eau des plages et des piscines est surveillée. À l'été 2006, des piscines municipales ont été fermées à la suite d'analyses de l'eau aux résultats en dehors des normes acceptables. Des lacs ont été contaminés par les cyanobactéries, entraînant des recommandations d'y éviter la baignade et de ne pas utiliser l'eau pour la lessive, la consommation, etc.



Devons-nous nous inquiéter de la qualité de nos eaux de baignade? Qu'en est-il de ces mises en garde? Que devons-nous retenir? Denis Gauvin, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), nous entretient de ce sujet. En plus, il nous parle de la dermatite du baigneur, un problème cutané pouvant survenir après une baignade.

Jouer dehors, c'est aussi aller au parc, faire un pique-nique, s'amuser dans la cour. Malheureusement, des seringues usagées se retrouvent parfois sur le chemin des enfants. Et si un enfant se piquait? Que faire? Comment prévenir? Valérie Lamarre et Denis Blais du Centre hospitalier Sainte-Justine discutent de ce sujet.

Dans la boîte à outils, Elizabeth Bisson nous met en garde contre certaines publicités trouvées sur le Web. Avons-nous la bonne information? Comment nous y retrouver?

Bonne lecture et bon été! 🌻



Table des matières

Éditorial

Les piqûres d'aiguille dans la communauté: quand ça pique, pas de panique!

Allez, viens te baigner!

Baignade en mauvaise compagnie

Mise en garde sur la publicité internet

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet



Bye-bye les microbes !



Les piqûres d'aiguille dans la communauté: quand ça pique, pas de panique!

Par Denis Blais et Valérie Lamarre,
Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Sainte-Justine

Lorsqu'un enfant se pique accidentellement avec une aiguille abandonnée dans un lieu public comme un parc ou une ruelle, on assiste souvent à un chaos généré par une grande anxiété des parents et des intervenants. Ce qui inquiète, évidemment, c'est que l'aiguille puisse contenir du sang contaminé et transmettre des infections causées par les virus de l'hépatite B, de l'hépatite C ou de l'immunodéficience humaine (VIH).

Quels sont les risques de transmission?

Les seules données fiables concernant le risque d'attraper une infection transmissible par le sang à la suite d'une piqûre accidentelle nous proviennent des études faites chez les travailleurs de la santé. Dans ce contexte, le risque de transmission est faible, les principaux facteurs de risque étant la présence de sang frais dans la seringue et la profondeur de la blessure. Heureusement, ils sont encore plus bas lorsqu'il s'agit de piqûres avec des aiguilles abandonnées dans la communauté, puisque le sang est souvent séché et en infime quantité. Bonne nouvelle : depuis dix ans au CHU Sainte-Justine, aucun cas de transmission n'a été observé chez la centaine d'enfants suivis à la suite d'une piqûre accidentelle.

Il ne faut pas oublier aussi le risque de contracter le tétanos suite à une blessure causée par une aiguille contaminée par de la poussière ou de la terre.

Un enfant se pique : que faire?

1. Examinez la blessure de l'enfant. Faites saigner la plaie légèrement avec le moins de pression possible et nettoyez-la avec de l'eau et du savon.
2. Si possible, ramassez la seringue et disposez-en de manière sécuritaire dans un contenant rigide afin d'éviter qu'une autre personne ne se pique. Idéalement, manipulez l'objet avec des pinces. Notez l'absence ou la présence de sang frais ou séché dans la seringue ou sur l'aiguille ainsi que l'endroit exact où la seringue a été trouvée (ex. : clinique médicale, ruelle, parc, quartier...).
3. Avisez les parents de l'enfant de la situation et des démarches à suivre.
4. Orientez l'enfant sans délai vers un établissement de soins pour évaluation médicale, avec vos observations écrites. Si possible, laissez un numéro de téléphone pour vous joindre ainsi que les coordonnées des parents. Il peut être utile pour le médecin de discuter de vive voix avec l'éducatrice qui était présente au moment de l'accident.

Quelle sera la prise en charge?

Le médecin évaluera les facteurs de risque liés à l'enfant (type de blessure, statut vaccinal de l'enfant) et ceux liés à l'aiguille (taille, provenance : site fréquenté par des utilisateurs de drogues intraveineuses, présence de sang). Après avoir recueilli toute l'information, il estimera le risque que l'enfant contracte une infection transmissible par le sang. Selon ce risque et après discussion avec les parents, certaines interventions seront suggérées, comme des prises de sang, une vaccination contre l'hépatite B et le tétanos ou, plus rarement, la prescription de médicaments contre le VIH. Ces interventions, lorsqu'elles sont nécessaires, sont plus efficaces si elles sont instaurées rapidement après la blessure.



Éducation en milieu de garde

Les éducatrices des services de garde à l'enfance ont un rôle essentiel dans la prévention des piqûres d'aiguille chez les enfants. Elles peuvent :

- apprendre aux enfants à ne pas toucher aux seringues abandonnées. Certains outils pédagogiques, comme les affiches du ministère de la Santé et des Services sociaux, peuvent être utilisés;
- inspecter l'aire de jeu des enfants avant que ceux-ci s'y trouvent (la cour, le carré de sable...);
- prêter une attention particulière, et regarder sous les bancs de parc ainsi qu'autour des arbres et buissons et des points d'eau au cours des sorties avec les enfants dans un lieu public.

Conclusion

Les piqûres d'aiguille accidentelles chez les enfants entraînent un très faible risque de transmission d'infections comme les hépatites et le VIH. Néanmoins, elles doivent être prises en charge rapidement. Les éducatrices des centres de la petite enfance apportent une contribution essentielle à la prévention de ces accidents. 🌿



Table des matières

Éditorial

Les piqûres d'aiguille dans la communauté: quand ça pique, pas de panique!

Allez, viens te baigner!

Baignade en mauvaise compagnie

Mise en garde sur la publicité internet

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet



Bye-bye les microbes !

**Allez, viens te baigner!**

Par Denis Gauvin, Institut national de santé publique du Québec

Que ce soit en piscine ou en milieu naturel sur un plan d'eau, la baignade est très populaire au Québec, particulièrement auprès des jeunes. Outre les risques pour la santé associés à la sécurité, qui demeure la principale préoccupation, certains risques liés aux infections peuvent être présents. En plus des mesures prises pour prévenir les accidents, de simples précautions aident à éviter les infections.

Un plan d'eau naturel n'est pas toujours aussi naturel que l'on pense

Diverses sources de contaminants microbiologiques peuvent perturber la qualité du plan d'eau (proximité d'eaux usées, eaux de ruissellement en zone agricole, concentration élevée d'animaux). L'exposition aux microbes (bactéries, virus, parasites) peut se faire lorsque l'enfant avale de l'eau ou encore par contact de la peau ou des muqueuses avec l'eau. Les principaux problèmes infectieux en rapport avec la baignade sont les gastro-entérites, les infections des yeux et des oreilles et les problèmes de peau.

**Les enfants sont plus à risque**

Les enfants sont plus à risque que les adultes de contracter des maladies liées à la baignade. En effet, ils se baignent plus longtemps, surtout dans les endroits peu profonds où l'eau stagne et est plus chaude, et ils avalent plus d'eau.

Comment connaître la qualité de l'eau de baignade en milieu naturel?

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) offre le programme Environnement-Plage. L'eau des plages inscrites au programme est analysée et classée selon sa concentration en bactéries, et reçoit la cote A si sa qualité est excellente, B, si elle est bonne, C, si elle est passable et D, si l'eau est polluée (baignade interdite). Environ la moitié des plages du Québec sont inscrites au programme. On peut consulter les résultats d'analyse sur le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca/programmes/env-plage/index.htm.

Quelques mesures de prudence avant de se mettre les pieds à l'eau

- Pour la sécurité des baigneurs, assurez-vous de la présence d'un sauveteur.
- Choisissez les plages où l'eau est analysée et est d'excellente qualité.
- Avisez les enfants de ne pas avaler d'eau.
- Si l'eau est de moins bonne qualité (cote B ou C), évitez de mettre la

tête sous l'eau et, si possible, prendre une douche après la baignade.

- En présence d'une plaie (blessure, brûlure) importante ou récente, la baignade doit être évitée jusqu'à la guérison, quelle que soit la qualité de l'eau.

Les cyanobactéries, c'est quoi ça?

Les cyanobactéries sont des algues microscopiques qui peuvent donner une coloration bleu-vert à l'eau ou former des fleurs d'eau (bloom) et de l'écume sur les rives. Plusieurs lacs du Québec sont aux prises avec ce problème. Elles peuvent produire des toxines et provoquer des maux de ventre, de la diarrhée, des vomissements et une irritation de la peau et des yeux. Il faut éviter de se baigner ou de faire des activités aquatiques dans un plan d'eau contaminé par les cyanobactéries.

Les piscines et pataugeoires publiques, exemptes de risque?

Un nouveau règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels est en vigueur depuis janvier 2007. Ainsi, les exigences de désinfection et d'analyse de l'eau sont bien définies. Malgré tout, une piscine, même parfaitement gérée, n'est jamais exempte de risques à 100%. Comme les baigneurs partagent tous la même eau, il existe un certain risque de transmission de microbes, en particulier en cas d'accidents fécaux.

Quelques conseils avant d'entrer en piscine

Afin de réduire les risques pour l'enfant et pour les autres baigneurs fréquentant une piscine publique :

- Prendre une douche avant la baignade.
- Aller régulièrement à la toilette et ne pas oublier de se laver les mains par la suite.
- Tenter de ne pas avaler l'eau de la piscine.
- Interdire la baignade à toute personne souffrant de diarrhée.
- Faire porter une couche aux enfants qui ne sont pas encore propres.
- Changer les couches dans les endroits appropriés et non aux abords de la piscine. 🌿



Table des matières

Éditorial

Les piqûres d'aiguille dans la communauté: quand ça pique, pas de panique!

Allez, viens te baigner!

Baignade en mauvaise compagnie

Mise en garde sur la publicité internet

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet



Bye-bye les microbes !

**Baignade en mauvaise compagnie**

Par Denis Gauvin, Institut national de santé publique du Québec

Pendant les chaudes journées d'été, quoi de plus rafraîchissant que de faire trempette dans un plan d'eau du Québec? Cette activité plaisante peut toutefois devenir désagréable si le baigneur doit partager son lac avec le



parasite responsable de la dermatite du baigneur: la cercaire. Cette petite larve minuscule, presque impossible à discerner à l'oeil nu, infeste les oiseaux aquatiques et les escargots (selon le stade de développement du parasite). Lorsque les eaux sont chaudes, les cercaires partent à la recherche de leur hôte habituel, les oiseaux aquatiques. Si un baigneur se trouve par hasard sur son chemin, le parasite peut se tromper et le piquer en pensant avoir atteint son bel oiseau favori. Les

cercaires se collent d'abord à la peau et, à la sortie de l'eau, sous l'action du soleil, elles pénètrent dans la peau. Une fois à l'intérieur, elles meurent.

Bien que n'occasionnant que des affections bénignes (plaques rouges ressemblant à des piqûres d'insecte, démangeaisons et parfois infections mineures), la dermatite cercarienne, qu'on appelle «dermatite du baigneur », peut être suffisamment désagréable pour compromettre les activités de baignade sur certains plans d'eau.

Pour prévenir cette affection, il est conseillé :

- de réduire à quelques minutes le temps de baignade;
- de se sécher immédiatement en se frottant avec une serviette pour éviter que le parasite ne pénètre dans la peau;
- d'éviter les plans d'eau où des cas de dermatite du baigneur ont été rapportés;
- d'éviter de nourrir les oiseaux aquatiques.

Si vous contractez la dermatite du baigneur, évitez de vous gratter, utilisez au besoin une crème ou une lotion contre les démangeaisons pour soulager le malaise et consultez votre médecin si les symptômes persistent après plusieurs jours.

Pour plus d'information, communiquez avec le service Info-Santé de votre région.

Dépliant sur la dermatite du baigneur accessible au:

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2004/04-270-01.pdf>.



Table des matières

Éditorial

Les piqûres d'aiguille dans la communauté: quand ça pique, pas de panique!

Allez, viens te baigner!

Baignade en mauvaise compagnie

Mise en garde sur la publicité internet

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet



Bye-bye les microbes !



La boîte à outils

Mise en garde sur la publicité internet

Par Élizabeth Bisson

Chercher de l'information sur l'internet est de plus en plus populaire. Il est si agréable d'avoir un accès rapide à l'information, dans la langue de notre choix, et surtout confortablement installé devant un ordinateur pendant que les enfants dorment. Plus besoin d'aller à la bibliothèque pour satisfaire notre curiosité!



L'inforoute est un outil précieux, mais elle ouvre la porte à la vulnérabilité d'une partie importante de la population. Elle offre de nouvelles connaissances ou des renseignements sur la santé. Mais, rien ne garantit que l'information qu'on y trouve soit vraie, à moins que le site visité ne soit un site reconnu.

Des sites sérieux et très bien documentés sont noyés dans la mer des sites à la crédibilité douteuse. Il faut alors examiner les renseignements et faire attention à ceux, peu fiables, qui pourraient plutôt être source de désinformation. C'est pourquoi il est recommandé de s'assurer que l'information provient d'un site fiable.

Voici quelques-uns de ces sites fiables tant pour les parents que les intervenants en services de garde :

Carrefour d'information sur la santé et les maladies infectieuses :

- Gouvernement du Canada : www.hc-sc.gc.ca/dc-ma/index_f.html
- Gouvernement du Québec : www.guidesante.gouv.qc.ca
- Centre hospitalier Sainte-Justine : www.chu-sainte-justine.org/Famille
- Société canadienne de pédiatrie : www.cps.ca
- Center for Disease Control and Prevention (site américain) : www.cdc.gov
- Organisation mondiale de la santé : www.who.int
- Site utile pour retrouver le numéro DIN de tous les médicaments ou produits de santé ou désinfectants approuvés au Canada : www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/databasdon/index_f.html

Information sur la vaccination :

- Gouvernement du Québec :

www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/prevention_controle.php

- Santé Canada : www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/med/immuniz_f.html

Peu importe la source de la publicité (radio, télévision, journaux ou l'internet), un temps d'arrêt s'impose pour s'assurer de prendre les meilleures décisions pour la santé des enfants. En cas de doute, le service Info-Santé peut être une aide précieuse. 🌸

Famille et Aînés
Québec 